

LA FORMATION EN INFORMATIQUE DES PROFESSEURS DES L.E.P. A L'I.U.F.M. DE CRETEIL

René COLLINOT

En cette troisième année d'existence des I.U.F.M., il semble utile de faire le point sur les pratiques de formation à l'informatique de nos futurs enseignants. C'est dans l'espoir de provoquer d'autres témoignages de formateurs que nous entreprenons ce bilan.

1. LES OBJECTIFS DE FORMATION.

L'informatique est aujourd'hui présente dans toutes les disciplines enseignées. Il convient donc d'apporter à tous les enseignants :

1.1. un minimum de culture informatique

Cette culture nous paraît d'autant plus indispensable que *les élèves sont appelés dans toutes les phases de leurs apprentissages à utiliser les outils informatiques.*

1.2. des savoir-faire communs à toutes les disciplines

Ils concernent :

- l'utilisation et la gestion des machines (et bientôt des réseaux), ainsi que des principaux outils de bureautique, qui permettent de créer des documents pour la classe et sont utilisés par les élèves pour des recherches documentaires, des compte rendus de travaux, de stages, etc.
- l'utilisation d'un système auteur, d'un générateur d'hyperdocuments...
- la capacité d'écrire le cahier des charges d'un logiciel à vocation pédagogique, c'est-à-dire de dialoguer avec un informaticien ;
- la capacité de programmer dans un langage évolué.

1.3. une initiation à l'utilisation de l'informatique dans leur discipline

Celle-ci est assurée naturellement par les formateurs dans chaque discipline, les formateurs en informatique n'ayant quelque compétence que dans leur matière d'origine. C'est pourquoi je m'en tiendrai, à cet égard, au domaine du français.

2. LES CONDITIONS DE LA FORMATION A L'I.U.F.M.

2.1. Des horaires très limités

Le mode de calcul du service des formateurs et la raréfaction des professeurs-stagiaires ont entraîné une baisse sensible de la durée des stages (de 27 à 24 heures en moyenne), et surtout la suppression de la présence des formateurs dans les temps d'utilisation en libre-service, où était assuré un suivi de la formation, au moins pour les plus motivés.

L'informatique ne figure plus dans la formation commune de première année, depuis la rentrée de 1993.

Enfin l'organisation de stages pour les étudiants d'année préparatoire est remise en cause au nom d'un principe stupéfiant : "*En année préparatoire, on prépare un concours, on ne fait pas de formation*" (sic).

2.2. Une diversification croissante des groupes

Il est actuellement tout à fait exceptionnel de rencontrer des groupes d'apprenants à peu près homogènes ; dans la plupart des sections, *aussi bien en première qu'en deuxième année*, coexistent de grands débutants, des "demi-savants", plus ou moins autodidactes, et parfois un sujet dont les connaissances égalent... ou surpassent celles des formateurs.

Or *l'institution se montre parfaitement incapable d'organiser par contrat des parcours individualisés*, comme il conviendrait, croyons-nous, dans une formation d'adultes. Tous les professeurs-stagiaires sont réunis en classes en fonction de l'année et de la spécialité, et sont supposés suivre tous la même formation au même moment, quels que soient leurs préacquis, comme les potaches d'un bon vieux lycée napoléonien.

2.3. La diversité des situations dans les lycées.

Les dotations en matériel sont très inégales selon :

- la richesse ou la générosité des collectivités locales, des professions concernées (taxe d'apprentissage) et le dynamisme des équipes enseignantes et administratives ;
- les choix des décideurs : ainsi faut-il prendre en compte la *percée du Macintosh* dans le Tertiaire (comme dans l'Enseignement Primaire... et dans les foyers des jeunes enseignants).

3. LA PRATIQUE DE LA FORMATION.

Les formateurs ont dû adapter leur pratique aux contraintes énumérées ci-dessus, et se trouvent à peu près dans la situation des maîtres d'écoles rurales à trois ou quatre divisions. Dans la semaine qui leur est impartie, ils doivent apprendre aux uns :

- ce qu'est une configuration informatique, et les concepts essentiels qui s'y rattachent ;
- à mettre en route un micro-ordinateur ;
- à faire la connaissance de WINDOWS ;
- à lancer un logiciel ;
- à apprendre les rudiments du traitement de texte (WORD) et du tableur (EXCEL).

et apporter aux autres :

- la connaissance de fonctions avancées de WINDOWS et des logiciels déjà cités ; dans ce domaine, la demande doit être traitée de manière quasi individuelle.
- une ouverture sur les possibilités d'utilisation pédagogique de l'outil informatique.

4. LE CAS PARTICULIER DES PROFESSEURS DE LETTRES.

Dans les L.P, souvent bien équipés, *l'accès aux machines*, réservées en priorité à la Technologie, *est souvent très difficile pour les professeurs de français*, qui doivent montrer beaucoup d'énergie pour briser les monopoles ou obtenir une modeste dotation.

D'autre part, le vieillissement des formateurs et la présence très répandue, dans cette discipline, d'une conception narcissique et possessive du métier (on "fait du théâtre" devant "son" public), sont de grands obstacles à une prise en compte par les intéressés des possibilités péda

gogiques de l'outil informatique, qui crée, entre enseignants et apprenants, des rapports bien différents de ceux qu'ils affectionnent.

Il en résulte *que les formateurs de Lettres de l'I.U.F.M. se réfugient dans l'opinion rassurante selon laquelle l'ordinateur n'est qu'un outil de traitement de texte* qui permet au professeur d'améliorer la présentation de ses documents, mais *n'a aucune place dans la classe de français, sauf marotte individuelle d'un enseignant.*

Les professeurs stagiaires, qui sont formés dans cet esprit, et qui ne voient presque jamais d'ordinateurs dans les classes de leurs conseillers pédagogiques, ont donc bien du mérite si, en 24 heures de stage, ils entrevoient les possibilités que leur offre l'outil informatique, et souhaitent ultérieurement recevoir une véritable formation. Pourtant, et il faut s'en réjouir, leurs réactions sont de plus en plus favorables, sous la pression de leur environnement familial : conjoint et enfants.

Ajoutons que ce qui précède paraît s'appliquer également aux formations des professeurs stagiaires au C.A.P.E.S., que j'ai reçus quelques heures chaque année... grâce à des initiatives totalement étrangères à l'I.U.F.M.

Aussi l'ouverture sur les applications pédagogiques en français reste, faute de temps, exceptionnelle. Seuls en bénéficient les volontaires pour de rares formations communes, et les sections de C.A.P.E.S. grâce aux stages organisés par la M.A.F.P.E.N ⁽¹⁾.

5. CONCLUSION.

5.1. Loin d'être intégrée correctement à la formation des maîtres, *l'informatique voit chaque année se réduire son domaine* au "Centre scientifique et technologique de Saint-Denis" (excusez du peu), au moins en ce qui concerne l'enseignement professionnel.

5.2. En l'état actuel des choses, *il nous a fallu renoncer à trois objectifs fondamentaux de la formation* (pratique d'un système auteur, établissement d'un cahier des charges, programmation), *ou plutôt les renvoyer aux formations communes, qui ne touchent par définition qu'une partie des intéressés, et à la formation permanente.*

⁽¹⁾ Voir annexe, en fin d'article.

5.3. Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que, sur le terrain, *les professeurs de Lettres sont dessaisis de l'écrit*, au moins de sa partie considérée par beaucoup de leurs collègues et la plupart des élèves comme la plus "sérieuse" (rapports de stage, compte rendus, etc.). Elle est prise en charge par les professeurs du Technique, qui ont accès aux machines et sont beaucoup mieux formés à leur utilisation.

5.4. A la décharge des professeurs chargés de l'enseignement des disciplines, il faut signaler que trois facteurs font obstacle à la prise en compte de l'informatique :

- *le système de décompte du service* des formateurs, qui les dissuade de travailler à deux (par exemple : lettres + informatique, histoire + informatique) en présence des stagiaires ;
- *l'absence d'une politique de formation* des formateurs d'I.U.F.M. ;
- *des blocages sévères au niveau des décideurs*, qui ont inclu l'outil informatique dans les programmes des élèves, mais non dans la plupart des CAPES et CAPLP. Si l'Inspection Générale paraît assez ouverte, les positions sont extrêmement tranchées chez les IPR : les uns se montrent très intéressés par le recours à l'informatique en classe, d'autres le répriment impitoyablement.

Est-il besoin d'ajouter que ce tableau plutôt sombre ne doit pas nous inciter à baisser les bras, mais au contraire à lutter avec toujours plus de conviction ?

René COLLINOT

Professeur à l'I.U.F.M. DE CRETEIL

Centre scientifique et technologique de Saint-Denis

ANNEXE
STAGES LETTRES & INFORMATIQUE
PROGRAMME PROPOSE A L'I.U.F.M.
DE SAINT-DENIS

PREMIÈRE SÉQUENCE ⁽²⁾ : GÉNÉRALITÉS.

Accueil : Présentations, objectifs du stage, un peu de vocabulaire

Les configurations : en salle d'informatique, au C.D.I., dans la salle de classe

DEUXIÈME SÉQUENCE : L'HYPERTEXTE.

Logiciel ARCHITEXTE (ChrysiS) : Lecture et écriture (la collection "APPROCHES")

Logiciel POLYGRAPH : Lecture méthodique, argumentation, langue (Disquette de démonstration)

Logiciel GEM : Ecriture (Journal de voyage, Collège Guy Moquet, Genevilliers).

TROISIÈME SÉQUENCE : UN DIDACTICIEL

Logiciel LIREBEL (ChrysiS) : Disquette de démonstration

QUATRIÈME SÉQUENCE : LE TRAITEMENT DE TEXTE

Exercices construits à partir des fonctions du logiciel

Ecrire avec le traitement de texte : pédagogie du projet

⁽²⁾ la durée de chaque séquence peut être modulée en fonction des besoins exprimés et du temps disponible, sauf en ce qui concerne les disquettes de démonstration, dont l'étude est nécessairement limitée.

CINQUIÈME SÉQUENCE : DIVERS OUTILS

1. Bases de données :

Le CD-ROM : Le Robert électronique

LITTEL : une base de données littéraire (Disquette de démonstration)

2. Lexicométrie :

Logiciel *Pistes* (C.N.D.P.) : Les Fleurs du Mal (Disquette de démonstration)

Logiciel *Lexicométrie* (Nathan) : applications.

3. Ecriture automatique

Logiciel Ecritures automatiques (Jériko)